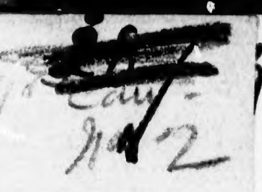


PRECIS

D'UN DISCOURS PRONONCÉ

PAR

F. X. TESSIER, Ecuïer, Officier de Santé et Président de la Société Médicale de Québec, le 4 Janvier 1832, 5ème Anniversaire de la dite Société, contenant l'Eloge Historique de Feu J. LABRIE, Ecuïer, Médecin et Membre du Parlement Provinciale, &c.



NOUVELLE EDITION.

QUEBEC:

Imprimé par CHS. LE FRANÇOIS, Imprimeur Libraire, N°. 1, Rue Laval.

1832.

JACQUES NAUD dit LABRIE, naquit à St. Charles, Comté de Belle-Chasse, le 4 Janvier 1783. Après un cours régulier d'Etudes au Séminaire de Québec, où il donna de bonheur des marques de ce qu'il devait être un jour, il se dévoua à l'Etude de la Médecine. Il composa plusieurs ouvrages; entre autres, " *Un précis de la Constitution du* " *Bas Canada* et *l'Histoire du Cana-* " *da,*" depuis sa découvert jusqu'en 1814. Ce Citoyens remarquables partant de qualités et religieuses et Civiles, mourut à St. Eustache, District de Montréal, lieu de sa résidence; le 26 Octobre 1831.

DISCOURS

MESSIEURS,

LORSQUE je vous invitai, l'année dernière, à mêler nos regrets à ceux de nos compatriotes sur la perte de feu le Dr. Blanchet, nous étions bien éloignés

de prévoir qu'avant notre prochain anniversaire, la providence nous appellerait à gémir sur celle d'un autre confrère qui, à peine parvenu au midi de la vie, vient d'être immolé à l'ardeur de son zèle au travail et de son dévouement à la patrie. Tel est néanmoins l'évênement affligeant qui m'impose le devoir dont je veux m'acqitter aujourd'hui envers vous-mêmes, envers mes confrères, envers mon ami. Je le dois aussi à tous mes compatriotes, que la mort du Docteur LABRIE vient de replonger dans le deuil.

En m'efforçant de rappeler à votre souvenir quelques uns des traits qui ont illustré la vie de cet estimable confrère, je n'essaierai pas de développer à vos yeux cette grandeur de caractère et cette profondeur de génie qui ont fait du Docteur LABRIE le Tite-Live du Canada ; ces hautes qualités sont de l'ordre de ces rares exceptions qui n'appartiennent qu'au petit nombre d'hommes vraiment célèbres que l'importance de leurs services ont rendus

citoyens de tous les pays, contemporains de tous les siècles. Son nom, comme historien de son pays, va devenir la propriété du monde entier : et comme l'utilité de ses travaux doit faire son meilleur éloge, laissons à la postérité qui en recueillera le fruit à lui assigner son rang parmi les écrivains bienfaiteurs de l'humanité. Tout ce qui se rattache à la mémoire de cet illustre concitoyen est tellement digne de notre admiration que je devrai me borner à vous présenter une esquisse de ce caractère de bienveillance et de dévouement qui n'ont pu qu'abréger le cours d'une vie dont tous les actes offrent autant de modèles à imiter et d'exemples à suivre.

Le Dr. Labrie avait été l'élève et l'ami du Dr. Blanchet ; il fut aussi son émule dans la carrière des lettres et dans l'amour de son pays. Il eut de commun avec beaucoup d'autres Canadiens célèbres, de n'avoir reçu d'autre héritage que l'exemple des vertus simples et pures du village. Né dans une

Paroisse voisine de Québec, ses premiers pas vers l'Education furent le fruit de la sollicitude du VENERABLE PASTEUR du lieu, dont tant d'autres Citoyens utiles ont partagé les bienfaits Ce fut surtout pendant son cours d'Etudes au Séminaire de la capitale, qu'il forma des liaisons étroites, que le tems ne sapa jamais, avec plusieurs de ses compagnons, qui ont marché avec lui dans le sentier de la gloire attachée à l'emploi utile de talents du premier ordre, et pour qui nous pouvons disputer aujourd'hui avec succès le second rang après les premiers hommes du siècle.

Portant, sous une Constitution faible et délicate, cette douceur dans les mœurs et cette sensibilité dans le caractère qui sont les principaux attributs de ce tempérament, il se voua à l'exercice d'un art qui sied si bien aux âmes tendres, parceque son premier devoir est de soulager le poids des souffrances de l'humanité en le partageant: condition sans laquelle le Médecin peut

rarement opérer la guérison. Le Dr. Labrie, possédait ces heureuses qualités à un tel degré que son exemple ne produira peut-être pas tout son effet chez ceux qui, sous ce rapport, ont été moins favorisés par la nature.

Ce fut encore cette délicatesse exquise qui lui fit ressentir si vivement l'injustice que l'on avait faite jusqu'alors au beau sèxe, en le privant des moyens d'Education dont le notre se montre si jaloux et si vain. Qui plus que lui pouvait se pénétrer des avantages précieux de la culture de l'esprit dans celles que nous avouons tous être les seules dépositaires de tous les charmes et les délices de la vie? L'Institution qu'il fonda pour ce louable objet fut non moins célèbre par l'ordre et la discipline qu'il y avait introduits, et par l'éclat dont brillent les talents des élèves qui en sont sorties, que par les sacrifices personnels qu'il fit pour la soutenir à lui seul pendant plusieurs années. Espérons que l'exemple de notre compatriote ne sera pas

perdu pour toute la génération actuelle.

Je ne finirais pas, si j'entreprenais de vous citer tous les hauts traits qui abondent dans le cours de sa vie laborieuse et toujours bienfaisante. La plus sévère économie n'existait dans sa maison que pour en appliquer les épargnes à l'ouverture et à l'entretien de communications pour l'avantage public, au soutien d'éoles, au secours des pauvres. Sa grande probité l'avait rendu l'arbitre de tous les différends; son extrême équité fut toujours un substitut à la justice des tribunaux. Revêtu de pouvoirs judiciaires, un reproche de sa bouche était un châtiment amer: en un mot le Dr. Labrie ne cessa jamais d'être dans toute l'étendue de son comté, le protecteur des faibles, le consolateur des affligés, le Père de tous. Qu'il me soit permis d'ajouter qu'à tant de vertus civiles, le Dr. Labrie se fit toujours un noble orgueil de joindre la pratique de toutes les vertus religieuses et de tous les devoirs que l'Eglise prescrit à ses enfants.

Cédant aux instances de son comté, il consentit à prendre une part active dans les conseils de la nation, il se montra toujours l'ennemi de l'oppression et de la violence. Un de ses premiers soins fut de travailler à relever la profession dont il était un ornement, de l'état abject où elle était restée depuis la découverte du Pays. Si le mérite d'en avoir suggéré l'idée appartient tout entier à l'habilité de feu le Dr. Blanchet, c'est au Dr. Labrie et a ses collegues Médecins dans la Chambre d'Assemblée, que nous sommes redevables d'avoir enfin réussi à instituer ces tribunaux qui sont maintenant chargés de veiller à l'honneur de la profession médicale : institution qui méritera d'être révérée aussi longtems que les Médecins Canadiens demeureront éclairés sur leurs véritables intérêts, et ceux de l'humanité qui en sont inséparables.

La franchise et l'aménité qui régnaient dans ses manières et le brillant coloris de sa conversation, qualités

qu'avait précédées une réputation littéraire du premier ordre, le firent rechercher durant son court séjour dans la capitale. Elles lui gagnèrent aussi les bonnes grâces de Son Excellence le chef actuel du Gouvernement, dont il ne se lassa pas oublier les bontés, la droiturede caractère et la sollicitude paternelle. Il se proposait de briser le voile qui cache encore de si rares qualités à la plupart de ses compatriotes, lorsqu'une péripneunomie mortelle, suite des fatigues qu'il venait d'essuyer dans un voyage entrepris pour l'avantage de l'Éducation, vint mettre fin à une vie que tant d'efforts et de sacrifices avaient déjà abrégée. Dans la mort du Dr. Labrie, l'humanité déplore un zélé défenseur, notre profession un de ses plus riches ornemens, et la Patrie un de ses meilleurs Citoyens.

En terminant, M. le Présidant proposa le sentiment suivant, qui fut reçu dans un silence respectueux :

(A la memoire du Dr. Labrie.)

Finis.